



RENTRÉE SCOLAIRE DU JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Les inscriptions scolaires ont lieu
du lundi 25 avril au vendredi 20 mai 2022

Uniquement sur rendez-vous
Contactez le Service éducation par téléphone 02 47 57 59 35
ou courriel : education.jeunesse@ville-amboise.fr

Vous avez la possibilité de remplir votre dossier d'inscription directement sur le site Internet de la Ville d'Amboise www.ville-amboise.fr de le retirer au Service éducation ou à l'accueil de la Mairie d'Amboise.

Les enfants quittant au mois de juin la grande section de l'école maternelle doivent faire l'objet d'une nouvelle inscription pour l'école élémentaire en classe de CP.

Les parents ou représentants juridiques de l'enfant devront se présenter avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile (factures EDF, TELECOM, quittances de loyer, etc.).
- Le carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école (d'Amboise ou d'une autre commune).
- Le numéro allocataire CAF, MSA ou avis d'imposition sur le revenu 2020.
- L'assurance responsabilité civile.

À l'issue de cette inscription, une fiche sera remise aux parents ou représentants juridiques de l'enfant précisant l'école d'affectation qui sera à remettre à la directrice ou au directeur de l'école pour que l'inscription soit définitive.

Pour tous renseignements, contactez le Service éducation de la Mairie d'Amboise par téléphone : 02 47 57 59 35 ou par courriel : education.jeunesse@ville-amboise.fr